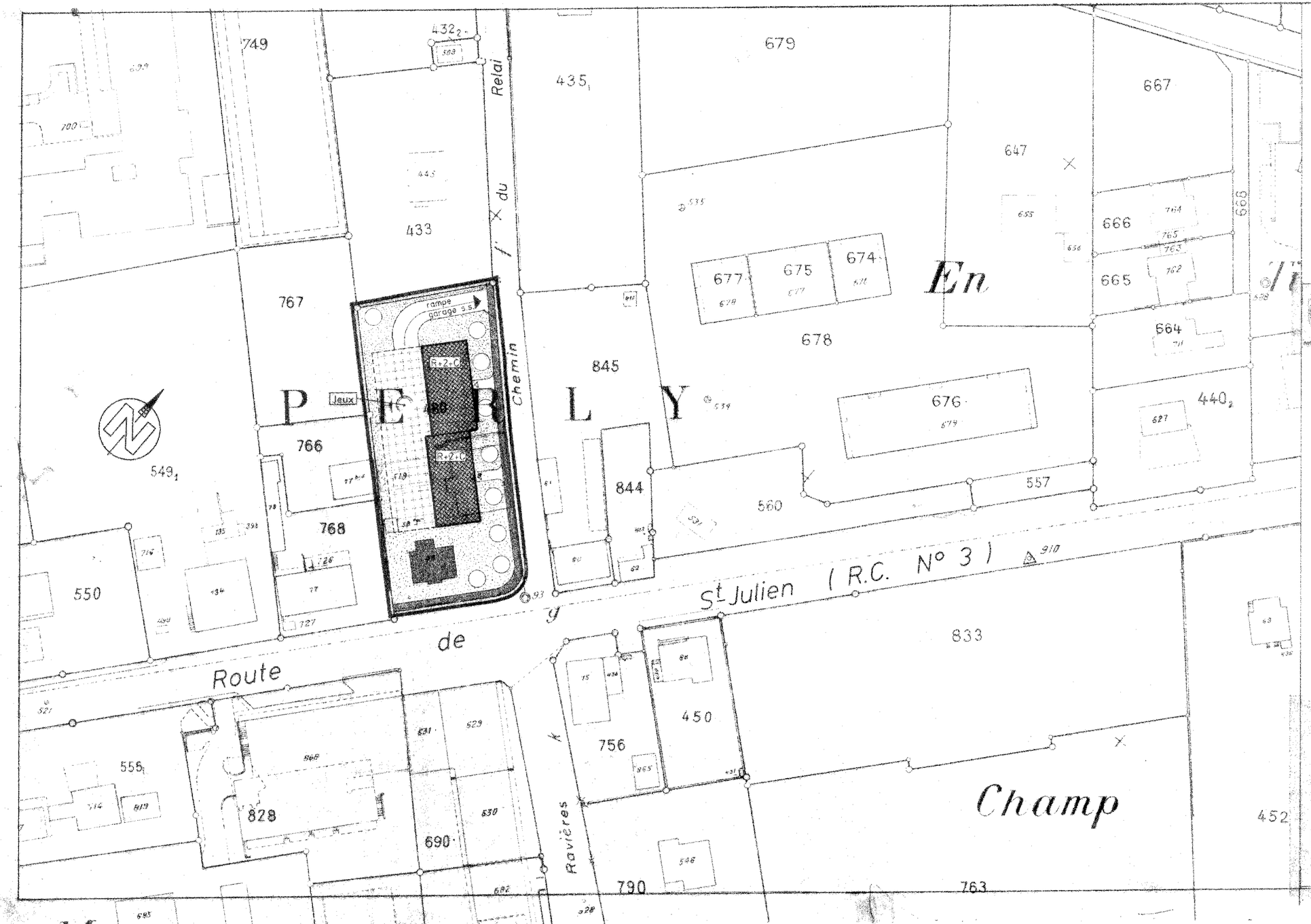


Légende .

- Périmètre de validité du plan.
- Constructions projetées (logements). Le nombre de niveaux est indiqué sur chaque bâtiment (combles habitables).
- Construction existante à conserver. (logements).
- Engazonnement et plantations . En pleine terre // Sur dalle de garage.
- Cession gratuite de terrain au domaine public.
- Construction en sous-sol (1,5 place par logement + 1 place/8 logements pour les visiteurs).
- Plantations à créer.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - DIVISION DE L'URBANISME - SERVICE DES ETUDES ET PLANS DE QUARTIERS

Perly-Certoux Feuille cadastrale N°8

Parcelle N°480.

Plan localisé de quartier

Situé à l'angle du chemin du Relai et de la route de St-Julien (R.C. N°3)

Adopté par le Conseil d'Etat le 23 Mars 1988

Adopté par le Grand Conseil le

A déc. 26.05.1987

Echelle 1 : 500

28. 05. 1987

27948 A

7 1 1 5